



Mairie de Groissiat

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 OCTOBRE 2019**

Présents : Messieurs Jean-Luc Marron, Michel Piovati, Michel Bevand, Hervé Amiot, Xavier Faivre, Manuel Ollier,
Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Odile Certain, Nathalie Duthel, Frédérique Machurat, Monique Roy, Stéphanie Volle.

Excusé : Monsieur Christian Gros.

Secrétaire de séance : Madame Nathalie DUTHEL.

Date de convocation : 23 octobre 2019

- **Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 16 septembre 2019.**
- **Compte rendu des décisions du Maire** : -

Vie du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire expose aux conseillers les raisons personnelles qui ont conduit Gilbert Samerel à démissionner de ses fonctions de conseiller municipal. Il donne ensuite lecture de la lettre de démission. Enfin, il invite les membres du conseil à faire part de leurs questions et observations. Le conseil municipal prend acte de la démission de Gilbert Samerel.

Comptes rendus des commissions

Commissions des travaux : la commission ne s'est pas réunie.

Projet d'aménagement d'un chemin piéton secteur lavoir- cimetière : le dossier est toujours à l'étude.

En raison de très fortes précipitations, une Inondation s'est produite, au niveau du bief, dans le secteur mairie – salle polyvalente le samedi 19 octobre. Les dégâts sont minimes car les portes de salle polyvalente se sont révélées parfaitement étanches. La cave d'un logement communal a, en revanche, été inondée. La chaudière doit être réparée et le chauffe-eau remplacé.

Des travaux provisoires ont été faits en urgence le jour même pour dégager les troncs et autres débris coincés par le pont grâce à l'aide des pompiers et au prêt de moyens matériels par la commune de Bellignat. Une entreprise est également intervenue pour réaliser un glacis provisoire.

Une solution à long terme doit maintenant être trouvée pour supprimer le risque d'inondation. Un rendez-vous est prévu avec une entreprise pour évoquer ce sujet.

Place Saint Cyr : des panneaux « 30 » clignotants vont être installés de part et d'autre de la Place saint Cyr car on constate de nombreux excès de vitesse. Il faut que les usagers prennent conscience qu'il s'agit d'une zone limitée à 30 km/h.

Commission des Affaires Scolaires, Associatives et Culturelles : réunion du mercredi 16 octobre 2019

Chalet des livres : les travaux sont presque terminés. La mise en place des livres va pouvoir se faire mercredi 06 novembre avec plusieurs bénévoles de la commune.

Commémoration du 11 novembre : elle aura lieu à Martignat cette année. Rassemblement à 11h00 place de la Mairie.

Fête du Village : Echos très positifs de la part des représentants des associations lors du débriefing du 16 octobre. Tous sont très enthousiastes pour une nouvelle édition en 2020.

Soirée Beaujolais du Comité des Fêtes le vendredi 22 novembre 2019.

Repas des aînés : dimanche 1^{er} décembre. (ou panier gourmand selon mêmes conditions que les années précédentes) Une délibération sera prise durant ce conseil. A noter : prévoir la décoration du sapin avant cette date.

Rappel - Arbre de Noël : le dimanche 15 décembre.

Commission des Finances :

La situation de trésorerie est stable.

Les factures concernent principalement le fonctionnement.

Point ressources humaines : Des recrutements pour des remplacements sont en cours.

Un agent intérimaire va commencer lundi 04 novembre pour remplacer un agent du service technique absent depuis mi-juillet. Un premier recrutement avait eu lieu fin septembre pour une mission d'une huitaine de jours.

Une secrétaire d'accueil intérimaire va également débiter le 29 octobre pour remplacer l'agente titulaire actuellement absente.

Commission Environnement et Forêt : réunion du mercredi 16 octobre 2019.

Fleurissement TOUSSAINT 2019

Lieux : cimetière, place de l'église, mairie.

Plantes retenues : majorité de pensées (550) quelques chrysanthèmes et bruyères. Livraison: 29/10/2019.

Bilan du fleurissement estival : Pas de remarques particulières.

800 à 900 m3 de bois « malades » communaux et privés ont été coupés du côté d'Alex. C'est une quantité énorme.

Le marché continue à être saturé. L'ONF demande aux communes de réduire de 50 % minimum les coupes de sapins-épicéas pour 2020. Les coupes sanitaires restent bien sûr à l'ordre du jour.

Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité

Repas des Aînés - année 2019 : modalités de participation et de prise en charge

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un repas à l'attention des « aînés » de la Commune est organisé une fois par an depuis plusieurs années.

La reconduction de cet événement pour l'année 2019 est programmée le dimanche 1^{er} décembre à midi.

Le principe reste le même, à savoir, un repas des aînés habitant à Groissiat. L'âge minimum requis, pour être invité, est de 65 ans. (coupon d'inscription obligatoire)

Les personnes de 75 ans et plus, dans l'impossibilité d'assister au repas, se verront remettre un « panier gourmand » par la commission d'action sociale. (coupon d'inscription obligatoire)

Les conjoints âgés de moins de 65 ans auront la possibilité de s'inscrire à ce repas, en tant qu'accompagnant, sous réserve de s'acquitter d'une participation de trente-cinq euros (35 €). A cette fin, un titre de recettes sera établi par les services municipaux.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

d'accepter le principe de l'organisation, le dimanche 1^{er} décembre 2019, d'un repas des aînés aux conditions indiquées ci-dessus.

Noël 2019 : Bons d'achat ou virement aux personnes handicapées

Monsieur le Maire rappelle que le Centre Communal d'action sociale (CCAS) ayant été supprimé, les attributions du CCAS reviennent désormais à la compétence du conseil municipal.

Ainsi, il appartient au conseil municipal de décider du maintien, en 2019, de l'attribution des bons de Noël aux personnes handicapées.

Sur le principe des années précédentes, et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

. d'attribuer un bon d'achat ou un don en argent aux personnes handicapées de la Commune, à l'occasion de Noël 2019, selon le barème suivant :

Enfants de 0 à 5 ans : bon d'achat de 30 €

Enfants de 6 à 10 ans : bon d'achat de 50 €

Enfants de 11 à 17 ans : bon d'achat de 75 €

Adultes cād à partir de 18 ans : virement de 80 €

Il est précisé que les bons prendront la forme de chèques cadeaux du Pôle du Commerce de la Plastics Vallée – 1 place du 11 Novembre 1943 - 01100 OYONNAX.

La commission de veille sociale, dont les membres ont été désignés le 1er février 2016 en conseil municipal, sera sollicitée pour la remise de ces bons.

Informations communautaires

. Point sur le déroulement de l'enquête publique relative au PLUih. : de nombreuses remarques ont été recueillies par les membres de la commission d'enquête dont le rapport est attendu pour décembre.

. Aire de covoiturage : Présentation du plan du projet d'une cinquantaine de places. Les travaux devraient démarrer en tout début d'année

. Présentation du rapport d'activité 2018.

. Statistiques de fréquentation sur la ligne DUOBUS : 400 montées sur les 5 premiers mois de l'année 2019. C'est très encourageant et l'on espère que l'arrêt provisoire créé à Alex depuis la rentrée aura un effet sur la fréquentation.

Questions diverses

. Prochaines commissions :

. Finances : lundi 18 novembre à 18h30

. ASAC : mardi 19 novembre à 18h30,

. Travaux : à définir.

. Environnement – forêt : à définir.

. Prochaines réunions de conseil municipal :

Lundi 25 novembre à 18h30.

Mercredi 18 décembre à 18h30.

La secrétaire de séance
Nathalie DUTHEL

